

meuse 55

Jérôme DUMONT,

Nouveau Président
du Conseil départemental
de la Meuse

Dossier

La téléconsultation,
un service de proximité

**C'est l'été,
il faut en profiter !**



Jérôme Dumont

Président du Conseil
départemental de la Meuse

Chères Meusiennes, Chers Meusiens,

Le 1^{er} juillet dernier, j'ai été élu Président du Conseil départemental de la Meuse. Je suis très fier et très honoré de la confiance que m'ont accordée les conseillers départementaux par leur vote. Cette présidence, je vous la dois à vous, Meusiennes et Meusiens, car c'est à travers votre vote que vous avez plébiscité le travail de l'Assemblée départementale, et par conséquent de ses représentants. Je vous en remercie du fond du cœur.

La première séance de cette nouvelle mandature a également permis l'élection des Vice-Présidents du Conseil Départemental. Ils sont au nombre de dix, et seront en première ligne pour mener à bien le projet politique que je souhaite porter pour la Meuse avec tous les

conseillers départementaux. Je tiens à vous communiquer la liste de ces Vice-Présidents, dans l'ordre respectif de leur élection : Mme Hélène SIGOT-LEMOINE, M. Gérard ABBAS, Mme Jocelyne ANTOINE, M. Serge NAHANT, Mme Marie-Christine TONNER, M. Stéphane PERRIN, Mme Isabelle PERIN, M. Jean-Philippe VAUTRIN, Mme Véronique PHILIPPE et M. Julien DIDRY.

Je reviendrai au plus vite vers vous pour développer mon projet pour la Meuse, et vous expliquer la nouvelle dynamique que je souhaite mettre en place pour notre beau département. Je le ferai rapidement par voie de presse, et avec tous les détails possibles dans le prochain numéro de Meuse 55.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

La nouvelle
Assemblée
départementale



Toute l'actualité
du Département sur
www.meuse.fr



3

**VACCINATION : LES PERSONNELS
DU DÉPARTEMENT EN RENFORT !**



9

LE DOSSIER

*La téléconsultation :
un service de
proximité*



7

**JEUNESSE . LA GRANDE ENQUÊTE :
UNE BELLE PARTICIPATION
ÉTUDIANTS. MON COUP 2 POUCE :
UNE AIDE AUX BOURSIERS MEUSIENS**



22

PORTRAIT : LOAN BRUNELLA

meuse 55, Le magazine du Département de la Meuse - n° 40 - juillet 2021 •

Directeur de la publication : Jérôme Dumont • Dominique Vanon, Martin Bollaert •

Conception éditoriale et graphique : @scoopcommunication - 12459-MEP •

Secrétariat de rédaction et rédaction : Scoop Communication en collaboration avec Ghalia

Polmard • **Crédits photos :** SDIS MEUSE, Aérodrome de Bar-le-Duc Les Hauts de Chée, Association

Les Loups de Belrupt, Interm'Aides 55, Loan Brunella • **Impression :** Imprimerie ROTO FRANCE



VACCINATION LES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT EN RENFORT !

Depuis l'ouverture des centres de vaccination, une trentaine d'agents départementaux volontaires prêtent main-forte à cette vaste campagne, au niveau administratif, sous l'égide du GHT Cœur Grand Est et de l'Agence Régionale de Santé. Sans oublier les infirmières de la PMI, en renfort, pour administrer les vaccins.



Les infirmières de la Pmi du Département administrent les vaccins

LE SAVIEZ-VOUS ? Le Département s'est mobilisé pour les habitants de son territoire dès le premier jour du lancement de la campagne de vaccination en Meuse. Comment ? Il a répondu présent via différentes actions, et notamment en mettant à disposition, à titre gratuit, des agents départementaux pour la réalisation de tâches administratives et médicales aux côtés d'autres collectivités. Les agents assurent ainsi des missions d'accueil des personnes, de distribution des questionnaires, de saisie des données dans le logiciel dédié ou encore

de prise de rendez-vous via un standard téléphonique. À Verdun, avec la fermeture des forts de Vaux et de Douaumont, douze agents des sites ont notamment été mobilisés à temps complet sur le standard téléphonique et la prise de rendez-vous. À Bar-le-Duc, 22 agents, mobilisés sur leur temps de travail, se sont relayés tout en assurant la continuité des services. N'oublions pas, par ailleurs, l'importance du renfort d'infirmières de la PMI pour assurer l'acte médical de vaccination à proprement parler.

Les pompiers à la rencontre des plus fragiles et des plus éloignés

Un vaccibus itinérant pour se rendre dans les zones rurales éloignées des centres de vaccination a également été mis en place par le SDIS de la Meuse, permettant ainsi aux pompiers d'intervenir auprès des populations les plus fragiles. Une initiative en collaboration avec les élus locaux, en charge de cibler les personnes prioritaires, et l'ARS. Les pompiers participent également à des opérations ponctuelles et locales de vaccination en qualité d'agents d'accueil ou de logistique (Revigny, Stenay, Étain, Gondrecourt, etc.). Ils sont aussi amenés à mobiliser leurs ressources (médecins, pharmaciens, infirmiers, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, agents techniques, etc.) et leurs réseaux afin d'assurer la continuité de la vaccination, notamment pendant le déménagement du centre de vaccination de Bar-le-Duc.



Le gymnase du centre de secours de Bar-le-Duc transformé en centre de vaccination par les sapeurs-pompiers

SUIVI COVID19, une belle aventure

Après plus d'un an de service, l'application SUIVI COVID19 s'est arrêtée. Mise en place à l'occasion du premier confinement, elle a permis de maintenir le lien entre les professionnels de santé et les personnes confinées pour suivre l'irruption et l'évolution des symptômes de la COVID-19. Développée et mise en ligne en

moins de 15 jours par les services informatiques du Département de la Meuse, en coordination avec les professionnels de santé et l'équipe e-Meuse santé, elle a été la solution de référence pour le suivi des patients en Meuse. SUIVI COVID19, ce fut au total 91 utilisateurs professionnels de santé, 844 patients suivis et 1 638 évaluations suivies.



La téléconsultation : *un service de proximité*

e-Meuse santé met en place un service de téléconsultation médicale sur plusieurs territoires. Dans ce cadre, plusieurs sites expérimentaux sont déployés en Meuse.

Depuis la pandémie, la téléconsultation a souvent été décrite comme une solution pour l'accès aux soins en tous lieux et à toute heure. Pour la rendre attractive et efficace aux yeux des professionnels de santé et des patients, e-Meuse santé a posé un certain nombre de conditions qui définissent la téléconsultation de territoire. Elle se met en place en accord avec les professionnels locaux de santé qui y trouvent le prolongement ou le complément de leur propre activité. De plus, elle appuie et conforte les missions et responsabilités du médecin traitant.

De multiples avantages pour les patients

La téléconsultation de territoire s'inscrit dans les règles de l'Assurance Maladie et garantit une prise en charge totale sans avance de frais. Face aux réticences d'une partie des patients au sujet d'une consultation à distance, un professionnel de santé « télé-assistant » (infirmier ou pharmacien) est systématiquement présent lors de la téléconsultation. Sa mission : s'assurer de la bonne mise en place des matériels requis (chariot de téléconsultation), humaniser le contact avec le médecin à distance et optimiser la durée médicale de la téléconsultation

en prenant en charge le temps d'installation du patient, etc.). Ainsi, le médecin peut réaliser les examens cliniques nécessaires à son diagnostic grâce au professionnel de santé présent avec le patient et au chariot de téléconsultation qui bénéficie d'équipements connectés (stéthoscope, otoscope, caméra main faisant office de dermatoscope, etc.).

Une organisation encadrée

Pour chaque téléconsultation faite dans le cadre d'e-Meuse santé, on s'assure, au préalable, que le médecin traitant a bien été sollicité (si un médecin est déclaré). Le compte rendu médical de la télé

consultation lui est adressé afin que la prise en charge du patient et son parcours de santé ne subissent ni interruption, ni manque d'information. Après la médecine générale, l'expérimentation s'ouvrira rapidement à la médecine spécialisée. Un service ambulatoire de téléconsultation sera également testé pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. La téléconsultation constitue dans de nombreux cas une alternative au passage aux urgences hospitalières, évitant aux patients de longs trajets et un temps d'attente, laissant la mobilisation des urgentistes sur les cas graves.

Les professionnels de santé jouent le jeu

Les médecins trouvent dans la consultation de territoire un appui important pour faire face aux surfréquentations ponctuelles, et offrir une continuité d'accès aux soins pendant leurs congés. De plus, ils sont systématiquement destinataires des informations issues de la téléconsultation de leurs patients, renforçant ainsi le suivi médical régulier et la relation de confiance avec ces derniers. La téléconsultation peut favoriser l'obtention rapide d'une consultation prescrite de médecine spécialisée. Elle ouvre aux médecins en place ou, qui souhaitent

s'installer, la possibilité de participer eux-mêmes à un réseau de médecins téléconsultants, et d'exercer plus facilement des missions de médecins attachés à des établissements médico-sociaux. Dans ces conditions, la téléconsultation devient un service complémentaire offert au patient, coordonné à sa relation avec son médecin traitant. Elle facilite une prise en charge rapide de rendez-vous, évitant dans certains cas des transports difficiles ou coûteux. Elle est parfaitement reconnue et prise en charge par la Caisse d'Assurance maladie.



BON À SAVOIR :

avec la téléconsultation assistée, un professionnel de santé est à vos côtés. Il vous installe dans la salle et établit la communication avec le médecin consultant. Il procède aux examens cliniques demandés par le médecin et vous accompagne tout au long de la téléconsultation. Il répond à toutes vos questions sur les modalités de la téléconsultation.

Sites à votre disposition

Cousances-les-Forges

Cabinet infirmier
8 rue du Château
Le mercredi de 14h
à 17h et le vendredi de 9h
à 12h RDV : 03.29.70.82.56

Montmédy

Maison de santé
pluriprofessionnelle
1 rue du Luxembourg
Le mardi de 13h à 18h et
le jeudi de 9h à 13h
RDV : 03.29.80.12.00

Verdun

Maison de santé
pluriprofessionnelle
13 place Saint-Paul
Le mardi de 13h30
à 16h et le jeudi
de 13h30 à 16h
RDV : 03.72.61.06.32

Deux autres sites sont
à l'étude à Vignot et
Gondrecourt-le-Château

Les + de la téléconsultation

Vous n'avez plus de médecin traitant ou il n'est pas disponible rapidement ? La téléconsultation vous permet :

- 1 - Un accès rapide à un médecin généraliste dans le département ou en région Grand Est
- 2 - Un diagnostic et une ordonnance pour médicaments ou examens complémentaires
- 3 - La transmission du compte rendu dans votre dossier médical et à votre médecin traitant
- 4 - La prise en charge par l'Assurance Maladie sans avance de frais médicaux



Marie-Catherine Trecul, infirmière téléassistante du site de téléconsultation de Cousances-les-Forges

L'œil du professionnel

Comment cela se passe-t-il sur le terrain ?

« Les retours des patients sont très bons »

Témoignage de Marie-Catherine Trecul, infirmière au cabinet de Cousances-les-Forges qui nous parle de sa nouvelle expérience de téléassistante.

Vous avez réalisé vos premières téléconsultations en tant que téléassistante. Comment cela s'est-il passé ?

Très bien, les premiers retours des patients sont très bons, ils sont très contents du relationnel que l'on apporte et du dispositif. Ils en font même déjà la publicité auprès de nos autres patients qui nous questionnent beaucoup et souhaitent connaître les modalités. Cela commence doucement, il y a encore peu de rendez-vous. Il faut le temps que les gens comprennent de quoi il s'agit vraiment et comment cela fonctionne. Mais nous avons déjà une patiente qui, dans le cadre du suivi de sa pathologie et en accord avec son médecin traitant, pourra bénéficier régulièrement de ce service de téléconsultation. Pour l'instant nous avons ouvert des permanences sur deux demi-journées par semaine et nous sommes quatre volontaires à nous organiser pour les assurer.

Comment s'est passée la prise en main du chariot de téléconsultation ?

Nous avons eu un petit problème technique du côté du médecin pour la toute première consultation, mais depuis tout va bien. Le logiciel de téléconsultation est simple et nous avons reçu une formation qui nous a permis d'être très rapidement à l'aise avec le matériel. C'est un point très positif également pour les patients. Le fait que l'on puisse les examiner avec les matériels connectés du chariot de téléconsultation les rassure pour le diagnostic du médecin.

Qu'est-ce que vous apporte professionnellement la téléconsultation ?

Au cabinet d'infirmiers, on considère que c'est un service de plus rendu à la population. J'ai connu Cousances-les-

Forges avec trois médecins, le dernier a arrêté d'exercer il y a cinq ans et la population se trouve depuis démunie. Ces nouveaux usages et le relationnel avec les médecins sont pour moi très intéressants, cela diversifie mon activité et me permet de découvrir des domaines différents.

Selon vous, quelles sont les perspectives d'évolution de cette expérimentation et quelles sont vos attentes ?

Pour l'instant les conditions pour pouvoir bénéficier d'une téléconsultation sont encore restreintes et ne concernent que la médecine générale. Les choses doivent se développer et évoluer progressivement. Nous avons également beaucoup de patients âgés à mobilité réduite à qui nous aimerions pouvoir offrir des téléconsultations à domicile. Des valises de téléconsultation existent mais, la couverture réseau n'étant pas encore suffisante sur la totalité du territoire, les patients ne peuvent pas pour l'instant bénéficier du même matériel qu'au cabinet infirmier.



ENQUÊTE

LA GRANDE ENQUÊTE: UNE PARTICIPATION REMARQUABLE !

Du 10 mai au 30 juin 2021, le Département a lancé un appel aux jeunes Meusiens afin de les associer directement à la redéfinition de la politique Jeunesse, votée initialement par l'Assemblée départementale en juin 2019.

Avec cette campagne de consultation baptisée « Jeunes en Meuse - La Grande Enquête pour les 11-29 ans », le Département de la Meuse a souhaité permettre aux jeunes d'exprimer leurs attentes mais aussi de proposer des solutions pour donner un nouvel élan à cette politique, en questionnant leurs centres d'intérêt. Éducation, culture, sports, environnement, solidarité... Des sujets sur lesquels le Département intervient chaque jour au titre de ses compétences.

Merci à toutes et tous !

Avec une série de dix questions simples et accessibles, l'objectif était de tisser un premier lien fort avec les jeunes afin de mieux les connaître pour, au final, intervenir plus efficacement et en adéquation avec leurs besoins. Après deux mois d'enquête, près de 1 000 jeunes ont répondu au questionnaire et fait part de leurs souhaits. Un bel engagement citoyen qui ne demande qu'à se poursuivre.



ÉTUDIANTS

MON COUP 2 POUCE : UNE AIDE AUX BOURSIERS MEUSIENS

Face au mal-être grandissant des jeunes impactés par la crise sanitaire, le Département a souhaité réagir en mettant en place un dispositif de soutien aux étudiants.



Cette aide, votée à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 18 février 2021, s'inscrit pleinement dans la politique Jeunesse du Département. Depuis le 8 mars, plus de 1 100 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif en effectuant leur demande depuis une plateforme en ligne accessible sur le site www.meuse.fr.

Un dispositif simple

La finalité de cette aide est d'apporter la somme forfaitaire de 120 euros à

chacun des étudiants boursiers meusiens jusqu'à 29 ans ; pouvant ainsi, par exemple, compenser sur deux mois le reste à charge du dispositif Crous : deux mois de prise en charge par le Département de l'euro restant pour deux repas par jour à 3,30 € dans un restaurant universitaire (2,30 € financés par le Crous).

BON À SAVOIR

Les demandes d'aide sont encore recevables jusqu'à la fin de l'année universitaire, soit le 31 août 2021.

PRÉVENTION

DES INVESTISSEMENTS POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS DE PROPRETÉ

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents des collèges du département, et prévenir notamment les troubles musculo-squelettiques (TMS), la Collectivité s'est engagée à fournir du matériel innovant, à former et à accompagner le personnel dans ses missions.



Les agents de propreté au sein des collèges du territoire exercent au quotidien un travail remarquable mais présentant une pénibilité non négligeable (postures contraignantes, gestes répétitifs, port de charges lourdes, etc.) et pouvant entraîner des troubles des articulations. Afin de faciliter l'entretien des locaux des établissements et de réduire les contraintes physiques, le Département a déjà investi depuis 2017 plus de 85 000 euros pour doter les agents de matériels mécanisés (30 autolaveuses fournies aux collèges) et de neuf centrales de dilution pour l'entretien des sanitaires. De plus, depuis 2020, afin de répondre aux

besoins des agents de propreté, une enveloppe dédiée de 120 000 € permet d'équiper ces agents avec des outils plus ergonomiques, et d'instaurer une nouvelle technique de travail : le lavage des sols par imprégnation (moins de charges à porter, fin de l'essorage des bandeaux, moins de produits et d'eau utilisés).

Une démarche participative

Avant la mise en œuvre globale, des phases de tests préalables ont permis aux agents de se familiariser avec cette nouvelle méthode et ces outils, et d'être force de proposition sur les améliorations à apporter au regard de l'expérience de terrain. De nouveaux chariots d'entretien avec des balais plus légers et des manches télescopiques sont déployés depuis 2020 pour viser un équipement complet de l'ensemble des établissements d'ici 2023. Les agents de propreté ont été accompagnés et formés par le Département sur ces nouvelles procédures. À noter qu'un partenariat avec l'Association Meusienne d'Information et d'Entraide (AMIE) permet de collecter les anciens chariots d'entretien pour leur offrir une seconde vie.

Crise sanitaire La sécurité des collégiens avant tout

Le Département a soutenu les établissements en période de crise sanitaire en mobilisant des agents supplémentaires en renfort au niveau du nettoyage des espaces dédiés à la restauration scolaire. Le protocole de nettoyage des locaux, adapté depuis fin 2020 et renforcé début 2021, a permis d'accentuer la désinfection systématique, des mobiliers et des points de contact entre les services, complétant l'aération régulière des salles de classe ou encore l'organisation de plusieurs services de restauration.

Le saviez-vous ?

Les Troubles Musculo-Squelettiques sont la première cause de maladie professionnelle en France. Ils peuvent se manifester par un engourdissement ou un fourmillement de l'avant-bras, des douleurs dans le bas du dos ou encore par des tendinites.

PETITE ENFANCE

ET SI VOUS DEVENIEZ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?



Le Département de la Meuse compte plus de 1 000 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par le service de PMI, mais cela reste insuffisant. Des opportunités existent pour exercer ce métier aux côtés des enfants.



© AdobeStock

Au service de l'éveil des enfants

Professionnel(le) de la petite enfance, l'assistant(e) maternel(le) prend en charge un ou plusieurs enfants, occasionnellement ou régulièrement, à son domicile. Il ou elle occupe une place indispensable pour de nombreuses familles meusiennes, et veille au bien-être, à l'épanouissement et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il ou elle assure en particulier les soins des plus petits, s'occupe des repas, propose des promenades et diverses activités permettant à l'enfant de s'épanouir (jeux, comptines, activités manuelles, etc.). L'assistant(e) maternel(le) participe ainsi à l'éveil de l'enfant en favorisant l'apprentissage du langage, de la propreté et le développement de ses compétences...



Pour en savoir plus, contactez le numéro correspondant à votre territoire :

- Meuse nord (Verdun, Étain, Stenay) : 03 29 86 94 05
- Meuse sud-ouest (Bar-le-Duc, Ligny, Revigny) : 03 29 77 40 46
- Meuse sud-est (Saint-Mihiel, Commercy, Vaucouleurs) : 03 29 91 82 85

Un métier à découvrir et à exercer

L'assistant(e) maternel(le) favorise le bon développement des enfants meusiens. Ce métier est une opportunité pour les personnes qui souhaitent travailler à domicile, même s'il peut aussi s'exercer en équipe avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s au sein d'une Maison d'Assistant(e) Maternel(le) (MAM). Il offre la possibilité d'échanger avec les parents employeurs sur les jours et plages d'accueil qui répondent à leurs besoins, tout en permettant à l'assistant(e) maternel(le) d'organiser sa journée de travail en respectant le cadre légal de son agrément.

Une opportunité de carrière

Le métier d'assistant(e) maternel(le) bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département (service de Promotion de la santé Maternelle et Infantile), et des Relais Petite Enfance. Il ne nécessite pas de diplôme préalable mais simplement de bonnes qualités d'adaptation, des connaissances sur les besoins des enfants, un bon sens relationnel et évidemment une envie de travailler auprès des enfants. La formation est offerte par le Département après l'obtention d'un agrément visant à vérifier si toutes les conditions nécessaires à la sécurité et au bon développement des enfants sont réunies.

AUTONOMIE

L'ACCUEIL FAMILIAL EN 5 QUESTIONS-CLÉS

Il existe aujourd'hui 14 accueillants familiaux sur le Département de la Meuse. Un dispositif qui permet à un particulier agréé d'accueillir à son domicile contre rémunération une personne âgée et/ou en situation de handicap.

1 Qu'est-ce que l'accueil familial ?

C'est un mode d'hébergement alternatif pour les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou adultes de plus de 20 ans en situation de handicap, qui souhaitent vivre dans une famille, et non seuls ou dans un établissement spécialisé. L'accueil peut être permanent, temporaire, à temps complet ou partiel. C'est une solution pour rompre l'isolement de la personne accueillie, lui offrir un cadre de vie familial et sécurisant, et faire bénéficier d'un moment de répit aux aidants habituels de façon temporaire.

2 Peut-on accueillir une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson ?

C'est possible mais il faut savoir qu'il faut prendre en compte les difficultés spécifiques de ces maladies neurodégénératives et l'attention particulière qu'elles requièrent (présentiel important, beaucoup de stimulation, problèmes comportementaux, etc.). Des formations sont aussi organisées par le Département pour mieux appréhender ces pathologies. De plus, il n'y a pas de limite quant au niveau de la perte d'autonomie d'une personne âgée accueillie. Cependant, le projet d'accueil d'une personne très dépendante devra être mûrement réfléchi par l'accueillant (prise en soins importante, présentiel important de professionnels à domicile, etc.).

3 Combien coûte un accueil familial ?

La personne accueillie doit régler la rémunération de l'accueillant familial (paiement journalier, indemnité de congé, indemnité d'entretien, loyer de la partie habitation qui lui est réservée,



etc.). En moyenne, on peut compter entre 46 et 59 euros par jour, soit entre 1 400 et 1 800 euros par mois. La personne accueillie peut percevoir certaines aides comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou encore les aides au logement.

4 Les familles peuvent-elles rendre visite à leur proche librement ?

Tout à fait. La personne accueillie peut voir son entourage autant qu'elle le souhaite dans le cadre fixé avec son accueillant, ceci afin d'éviter d'éventuels conflits.

5 Qui s'occupe des soins et des toilettes ?

L'accueillant familial accompagne la personne accueillie dans les gestes de la vie quotidienne en fonction de son degré d'autonomie et de ses capacités. La toilette peut aussi être effectuée par un Service d'aide à domicile ou un Service de Soins Infirmiers à domicile. Les soins médicaux sont assurés par des professionnels de santé.



Pour devenir Accueillant familial ou pour obtenir la liste des places disponibles chez les Accueillants familiaux agréés par le Département :

**Direction Autonomie
Service Prévention de la Dépendance
3 rue François de Guise – BP 40504
55012 Bar-le-Duc Cedex
Tél. : 03 29 45 76 40**

HISTOIRE

LES 1 001 VIES DE CLAUDE DENIS

Prêtre, révolutionnaire, maire de Commercy et franc-maçon : ce natif de Commercy a connu une vie riche et atypique. À l'occasion de l'acquisition de son diplôme de franc-maçon par les Archives départementales de la Meuse, revenons sur son parcours en 4 dates-clés.

- 1762 : Claude Denis naît à Commercy dans une famille bourgeoise. Son père est l'un des chirurgiens du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar. Après des études au séminaire de Toul, il est ordonné prêtre et vicaire de la paroisse de Commercy.
- 1790 : il est élu, à 28 ans, à la mairie de Commercy, et le restera pour toute sa vie. Emprisonné à Verdun, il renie son statut de prêtre pour se mettre à l'abri de la répression subie par le clergé, et décide de se marier.
- 1804 : c'est une année charnière pour Claude Denis. Il devient maire de Commercy, crée le journal « Le Narrateur de la Meuse » et reçoit son diplôme d'entrée à la loge franc-maçonne « La Parfaite félicité » de Commercy.
- 1853 : Claude Denis meurt à Commercy. Homme aux multiples facettes, acteur et parfois victime des tourments révolutionnaires, il était chevalier de la Légion d'honneur.



Diplôme maçonnique de Claude Denis.
Archives de la Meuse, cote 1 J725

EXPOSITION

LE VILLAGE MEUSIEN SE DÉVOILE AU JEUNE PUBLIC

Avec l'exposition « Vernaculaire extraordinaire », les visiteurs peuvent découvrir le patrimoine bâti qui constitue les villages meusiens. Pour accompagner le jeune public, des activités lui sont spécialement dédiées.

Réalisée en partenariat par les Archives départementales et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Meuse, l'exposition « Vernaculaire extraordinaire, le patrimoine des villages meusiens (XVIII^e siècle - 1914) » est ouverte au Musée de la Bière de Stenay jusqu'au 19 septembre. Elle sera aussi présentée aux Archives départementales à Bar-le-Duc du 2 août au 3 décembre 2021.

scolaires et les centres de loisirs. Ces ateliers permettent de comprendre la morphologie des villages et l'agencement des maisons lorraines. Une classe de Sivry-sur-Meuse a ainsi commencé le cycle « *Mon village a une histoire* ». Au programme : découverte des maisons lorraines, de la notion d'usoir, des bâtiments et monuments emblématiques de la commune, etc. Des animations effectuées dans le village de Sivry avant de pouvoir visiter l'exposition !



La classe de Sivry-sur-Meuse à la découverte du patrimoine vernaculaire.

Une découverte ludique et instructive

Les services éducatifs du Musée et des Archives ont préparé des activités pour les

Plus d'infos sur www.archives.meuse.fr et www.museedelabiere.com

BIBLIOTHÈQUE

QUAND LA POSTE SE FAIT MESSAGER DE LA CULTURE !

Le saviez-vous ? Avec le Service Proxi Course Médiathèque, le Département s'associe à La Poste pour fournir aux habitants matière à lire, écouter, regarder ou jouer.

Amener les collections au plus près du public

Avec la crise sanitaire, les bibliothèques sont restées les rares équipements culturels ouverts, et le public a fait part de ses envies de lecture. Lorsque le document que l'on souhaite emprunter n'est pas disponible dans une bibliothèque donnée, cette dernière peut s'appuyer sur le Département, via la bibliothèque départementale de la Meuse (BdM). En plus du médiabus, la BdM approvisionne les bibliothèques par navettes postales grâce au service Proxi Course Médiathèque.

Réactivité et proximité

L'objectif ? Répondre rapidement aux besoins en livres, DVD, CD ou jeux de société des habitants inscrits dans les

bibliothèques meusiennes. Pour honorer ces demandes quotidiennes, la BdM tire profit de son site web.camelia55.meuse.fr et de son catalogue de 150 000 titres. Les bibliothèques réservent en ligne les documents au profit de leurs lecteurs, en toute simplicité.

Efficacité et rapidité

Chaque jour, l'équipe de la BdM traite ces réservations avec l'objectif de satisfaire le plus rapidement possible chaque demande. Sous réserve de disponibilité, un document est acheminé en moins d'une semaine jusqu'à son destinataire. Cette rapidité de service est le fruit de l'étroite collaboration entre la BdM, les 50 bibliothèques bénéficiaires et les services de La Poste. Les documents

sont embarqués dans des sacoches bleues scellées et sécurisées, et pris en charge par les facteurs, qui se chargent de les livrer sur tout le département.

Diffuser la culture au sein des territoires

Grâce à ce partenariat avec les services postaux, la bibliothèque départementale peut fournir plus de 70 % des bibliothèques meusiennes, et rapprocher la culture des habitants. En s'appuyant sur un service et des infrastructures existantes, le Département poursuit de plus son engagement dans une démarche éco-responsable.

POUR PLUS D'INFOS :
camelia55.meuse.fr





PARTIR EN LIVRE

À LA DÉCOUVERTE DU MOSASAURE !

Pour cette édition 2021, l'événement, axé sur la thématique « Mer et merveilles », vous invite à prendre part à l'histoire scientifique, technique et géologique du département.

Créée par le Ministère de la Culture, *Partir en livre* est une grande fête au cours de laquelle le livre sort des lieux habituels pour aller à la rencontre des jeunes publics dans le but de partager le plaisir de lire. Les propositions sont multiples partout en France : bibliothèques sur l'herbe, ateliers, rencontres avec des auteurs, spectacles, etc. Le Département de la Meuse s'est saisi de l'événement, par l'intermédiaire de la Bibliothèque départementale, et propose depuis 2016 d'embarquer avec elle bibliothèques, centres de loisirs et toute structure intéressée par le livre et la lecture. L'objectif : proposer aux jeunes Meusiens une manifestation culturelle attractive, ludique, et fédérer les participants autour d'un projet commun.

Amener la culture au plus près du public

En 2021, la Bibliothèque départementale a souhaité investir cinq territoires

qui accueillent pour la première fois l'événement : Stenay, Spincourt, Varennes-en-Argonne, Vaucouleurs et Revigny-sur-Ornain. L'enjeu : programmer des interventions hors les murs des bibliothèques, comme le Parc de la Maison Dargent ou le Musée de la Bière. Le programme est co-construit avec les bibliothécaires et les structures des territoires concernés, et les initiatives sont coanimées par les équipes locales et celle de la BdM. Le principe de chaque journée : deux auteurs ou illustrateurs sont invités, et des animations sont prévues autour de leurs œuvres.

Toutes et tous paléontologues !

Jusqu'au 25 juillet, autour du thème « Mer et merveilles », partez à la découverte des traces laissées par la mer et les animaux disparus comme le redoutable Mosasaure. L'occasion de stimuler l'imaginaire tout en mettant en valeur les richesses géologiques du département, et la culture scientifique et

technique. Six invités attendent les enfants, dont deux paléontologues, Martial Caroff et Jean-Baptiste de Panafieu. Le duo d'auteurs-illustrateurs les « Tigres gauchers » proposera de réaliser une fresque géante du Mosasaure et de participer à un escape game à bord du médiabus départemental menacé par le monstre marin...



Le saviez-vous ?

Mosasaurus ou « lézard de la Meuse », découvert pour la première fois en 1766 près de Maastricht (ville des Pays-Bas traversée par la rivière Meuse), est un genre éteint de reptiles de la famille des Mosasauridae. Il mesurait 17 mètres de long et se nourrissait de tortues de mer.

À vos agendas

ANIMATIONS À RETROUVER LE :

- 20 juillet à Stenay : Musée de la Bière, 10 h 30-12 h 30 / 14 h-16 h
- 21 juillet à Revigny : Parc de la maison Dargent, 10 h-12 h / 14 h-16 h

Plus d'infos sur camelia.meuse.fr

Renseignements BdM : 03 29 45 09 04 – Facebook et Twitter : @bdmeuse



MUSÉES

ILS SE VISITENT AUSSI EN LIGNE !

Si, bien sûr, nos musées n'attendent que de vous accueillir pour vous faire découvrir leurs collections et leurs expositions, une offre de ressources en ligne est aussi à votre disposition. Explications.

Depuis une quinzaine d'années, le service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des musées du Département de la Meuse, qui gère scientifiquement sept musées labellisés « Musée de France », utilise une base de données informatisée de ses collections. Elle regroupe à ce jour environ 81 000 notices. Cette dernière sert à la gestion quotidienne des objets (restauration, conservation préventive, etc.). C'est aussi un instrument de recherche pour les spécialistes.

Découvrir depuis chez soi

Le Département de la Meuse a associé les musées municipaux de Bar-le-Duc, le musée barrois, et de Verdun, le musée de la Prinerie à son portail Internet de promotion de ce réseau des musées et du patrimoine meusiens, créé en 2017. Ce portail permet d'accéder à quelque

900 notices, point d'entrée unique pour que l'internaute navigue au fil de ses envies et de ses découvertes au sein de cet outil de partage de découverte des collections. Le but : amener à se déplacer à terme dans les musées !

On expose sur le web

Pour compléter ce dispositif, des expositions virtuelles sont proposées. La première concerne la collection des affiches brassicoles conservées au musée de la Bière de Stenay. Si les premières affiches pouvaient faire appel à des artistes connus comme Alphonse Mucha ou Victor Prouvé, elles sont progressivement réalisées par des illustrateurs publicitaires puis des agences de communication.

POUR PLUS D'INFOS :

www.musees-meuse.fr

Le centenaire Ipoustéguy prolongé en 2021

Deux expositions, ouvertes en 2020, sont à découvrir ou redécouvrir cette année :

- « **Ipoustéguy monumentale** », jusqu'au 19 septembre, à l'Espace culturel Saint-Louis de Bar-le-Duc. Tous les jours de 14 h à 18 h.
- « **Ipoustéguy, le corps en chantier** », jusqu'au 15 novembre, au Centre culturel Ipoustéguy à Douillon. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, dimanche de 14 h à 17 h

Du 1^{er} octobre au 15 novembre : du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h.



Un nouveau logo pour le musée de la Bière

L'identité visuelle du musée de la Bière fait peau neuve avec la création de son logo. Plus moderne et en lien avec le lieu dans lequel est situé le musée, il assoit la structure comme une institution culturelle. La couleur cuivrée renvoie aux cuves de brassage, éléments symboliques des brasseurs.



VOIRIE

ON VEILLE SUR VOTRE SÉCURITÉ !

Afin d'entretenir les 20 millions de mètres carrés de couche de roulement du réseau routier départemental, la Collectivité utilise trois techniques. Décryptage.



Enduit superficiel



Enrobés coulés à froid



Enrobés

Qu'est-ce que la couche de roulement ?

Elle confère à la chaussée les qualités de surface souhaitées : étanchéité, adhérence et drainage. Le type de couche est choisi en fonction du trafic ou de la fonction de la route. Le Département de la Meuse a défini une politique d'entretien des routes qui détermine le type de couche de roulement à appliquer.

Enduit superficiel : la technique la plus courante

C'est une couche de liant hydrocarboné collante sur laquelle sont répandus des granulats. L'avantage : éviter la pénétration de l'eau de ruissellement dans les assises de chaussées et améliorer l'adhérence pneu/chaussée en cas de pluie. Chaque année, le Département réalise 750 000 mètres carrés d'enduit superficiel,

soit un investissement de 2 millions d'euros. C'est une technique économique, qui permet de maintenir le réseau en bon état. De plus, elle revêt un intérêt écologique non négligeable, puisque, depuis 2021, la majorité des enduits superficiels sont réalisés avec des liants froids peu polluants.

Enrobés coulés à froid : pour des routes en agglomération

Les enrobés coulés à froid participent à l'étanchéité et à l'adhérence de la chaussée. Ils comprennent du bitume, des granulats, de l'eau, des additifs malaxés et répandus en couche mince sur la chaussée. On les emploie en agglomération car ils sont moins rugueux donc moins bruyants lorsque les voitures roulent dessus. Chaque année, le Département exécute 200 000 mètres carrés d'enrobés coulés à froid, ce qui représente un coût de 850 000 euros.

Enrobés : la technique la plus connue du grand public

Un enrobé comprend un mélange de graviers et de sables (appelé fines) et de liant, malaxés en centrale. On l'utilise principalement pour le traitement des problèmes de surface. En raison de son coût plus élevé que les deux autres procédés, cette technique est surtout utilisée sur le réseau principal, en agglomération et en dehors. Sur le réseau secondaire, on s'en sert pour traiter les zones très dégradées. En 2021, en intégrant les reprises structurelles, 2,6 millions d'euros ont été investis sur des travaux d'enrobés.

Prudence sur la route !

Ces trois traitements permettent de réparer les nids-de-poules et autres désordres de la route. Cependant, il faut rester vigilant. Attention au fameux effet « tapis de billes » ! La réalisation des enduits superficiels, souvent appelés gravillonnages, présente de nombreuses incidences pour les usagers. Respectez la limitation de vitesse de 50 km/h sur les portions de routes gravillonnées. À cette vitesse, les gravillons ne sont pas projetés au-delà du pare-chocs. Au-delà, on risque de fissurer son pare-brise ou d'envoyer des graviers vers les autres véhicules.

MA FAMEUSE IDÉE

LES PROJETS SE RÉALISENT !

Après la désignation des projets lauréats pour la session 2020 du Budget participatif « Ma faMeuse idée », place maintenant à leur concrétisation. Zoom sur quatre belles initiatives portées par une belle dynamique territoriale.

Avec « Ma faMeuse idée », premier Budget participatif du Département, les Meusiens ont montré leur attachement à leur territoire, leur capacité à s'approprier un dispositif inédit et à se mobiliser pour un vote citoyen afin de proposer des projets d'intérêt général. 38 projets sont lauréats de cette première édition. Une enveloppe de 200 000 euros a permis d'accompagner des projets jeunes sur le million d'euros alloué au budget participatif. Cette expérience démocratique et originale dans le Grand Est est une vraie source de cohésion pour les porteurs de projets. Grâce à la force de proposition des citoyens, des idées ont pu se concrétiser. Elles apportent un véritable mieux-vivre aux Meusiens et contribuent à l'attractivité de notre territoire avec des projets à rayonnement régional.

**PROJET :
DES VESTIAIRES ÉCOLOGIQUES
POUR LE CLUB DE FOOTBALL**
*« Récupérer l'eau de pluie
pour nos vestiaires écologiques »*

Axel André, 18 ans, en service civique pour l'Association Saint-Laurent Mangiennes.



Le président du club, Christian Pergent, a parlé à notre coach de « Ma faMeuse idée ». Sous l'impulsion du club, nous avons constitué plusieurs groupes de jeunes pour réfléchir à des projets qui pouvaient rentrer dans ce cadre. Trois idées ont émergé : un

parcours de santé, des vestiaires écologiques et un city stade. Après un vote entre nous, le projet des vestiaires écologiques a été soumis au Budget participatif. Avec Maxime Evrard, un autre jeune en service civique, nous avons imaginé un slogan pour promouvoir le projet : « À l'ASLM, la nature, on l'aime. Non au chaos avec nos vestiaires écolos ! ». Il s'agit de récupérer l'eau de pluie pour alimenter les sanitaires, les douches et les toilettes des vestiaires. Nous avons fait appel à deux entreprises locales pour leur construction. Le Budget participatif a permis d'obtenir une subvention de 17 021 euros.

**PROJET :
TERRAIN DE STREET-WORKOUT**
« Un pôle sportif pour tous »

Corentin Dartevelle, 19 ans, étudiant de Varennes-en-Argonne.

J'ai lancé l'idée car il manquait ce genre d'équipement sur notre commune et j'avais vu que cela se faisait un peu partout en France. Il s'agit d'une structure tubulaire mêlant ateliers de musculation et de gymnastique de rue. Je suis fier qu'un tel projet, porté par un jeune, ait été sélectionné. Le terrain de street-workout sera installé entre le collège et le terrain de football de Varennes-en-Argonne. Il sera fusionné avec un projet communal de city stade et de skate park afin d'offrir un pôle sportif dédié aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Nous avons obtenu une subvention de 8 000 euros via « Ma faMeuse idée », c'était une belle aventure d'entreprendre un projet de A à Z.



CHIFFRES-CLÉS

38

projets lauréats

13

dossiers clôturés

5

Projets inaugurés

**PROJET :
UN VÉHICULE POUR TRANSPORTER
LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

« *La mobilité, une question cruciale pour les personnes à mobilité réduite* »

Corinne Pillard, directrice de l'association SIAD / Accueil de jour ADMR Ancerville et responsable de la plateforme de répit InterM'Aides 55.

Grâce au Budget participatif et à la subvention allouée de 33 847 euros, nous pourrions disposer d'un deuxième véhicule de transport des personnes à mobilité réduite pour le territoire meusien, notamment pour couvrir le centre et le nord du département. En effet, nous proposons des actions de soutien aux aidants afin de leur permettre de souffler, en accueillant les personnes aidées. Le temps de quelques heures, sur dix sites du département, ces ateliers proposent diverses activités. Le véhicule dont nous avons besoin doit disposer de neuf places accessibles via une marche électrique, et être équipé pour recevoir des fauteuils roulants. C'est un gros investissement que nous n'aurions pu faire sans « Ma faMeuse idée ». La question de la mobilité est en effet cruciale pour ces personnes, atteintes de maladies neurodégénératives ou bien en perte d'autonomie. Notre véhicule nous permettra de les transporter de leur domicile vers le site d'accueil.



**PROJET :
RECONSTRUCTION DU CLUB-HOUSE
DE L'AÉRODROME**

« *Un bâtiment en bois pour notre club-house* »

Frédéric Gonnand, Président et instructeur de l'aérodrome de Bar-le-Duc – Les Hauts – de-Chée.

Nous avons fait appel au Budget participatif pour pouvoir réaliser des travaux au niveau de notre club-house, datant des années 70 et mal isolé. Nous allons garder le rez-de-chaussée pour la partie destinée aux réserves, et nous allons remplacer le préfabriqué à l'étage par un bâtiment en bois. Nous sommes très fiers que notre projet ait retenu l'attention des Meusiens dans le cadre du Budget participatif, ainsi que d'avoir reçu le soutien des aéroclubs voisins. Une société meusienne sera en charge de la réalisation de cette construction, cet automne, pour laquelle nous avons pu obtenir la subvention de 49 446 euros grâce au Budget participatif.

AVANT



© Aérodrome de Bar-le-Duc Les Hauts de Chée

APRÈS



© Aérodrome de Bar-le-Duc Les Hauts de Chée

BIEN MANGER

AGRILOCAL 55 :

RELIER LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LA RESTAURATION COLLECTIVE

Avec la plateforme Agrilocal 55, le Département de la Meuse a choisi de s'engager pour favoriser au maximum les circuits courts. De la fourche à la fourchette !



Votre approvisionnement local en direct des producteurs

Le Département de la Meuse se mobilise, à travers l'outil Agrilocal, pour introduire les produits locaux dans l'assiette des convives de la restauration collective. Déployée en priorité sur les collèges et avec l'appui de la Chambre d'agriculture de la Meuse, c'est une plateforme innovante de mise en relation des producteurs locaux (agriculteurs, artisans et TPE) et des acheteurs publics, sans intermédiaire.

Un dispositif financé par le Département

Ce service, mis en place gratuitement par le Département, permet à l'ensemble des utilisateurs un accès sécurisé à la commande publique pour l'approvisionnement de proximité. Grâce à cet outil simple d'utilisation, les acheteurs publics du département peuvent commander des produits locaux de qualité et ainsi contribuer au développement de la filière agricole et agroalimentaire de la Meuse, source d'emplois et d'attractivité pour notre territoire.

Agrilocal existe dans près de 40 départements en France. Mais seulement trois départements du Grand Est en disposent : la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges

Le saviez-vous ?

Les 15 restaurations scolaires gérées par le Département dans les collèges servent 600 000 repas chaque année. Le Département apporte depuis 2013 un complément de subvention aux collèges pour l'achat de produits locaux et bio. Sur l'année scolaire 2019/2020, cette aide a représenté 15 % du coût d'achat de ces produits.

Une phase d'expérimentation au deuxième trimestre 2021

En phase de test sur les collèges d'Ancemont, de Bar-le-Duc - Theuriet, de Ligny-en-Barrois et de Saint-Mihiel depuis avril 2021, Agrilocal 55 sera généralisé dès septembre à tous les collèges, puis progressivement à toutes les restaurations collectives le souhaitant (écoles primaires, lycées, EHPAD, etc.). Le Département poursuit ainsi ses engagements de soutien à une restauration scolaire exemplaire et à ses filières agricoles de qualité !



MÉMOIRE

SUR LA ROUTE... DES HOMMES !

Le Département de la Meuse, en collaboration avec l'Association Réflexe-Organisation, vous donne rendez-vous les 28 et 29 août 2021 pour la 6^e édition de la « Route des Hommes ».



Cette balade historique reliera le champ de bataille de Verdun au nord meusien. Vous êtes invités à participer à l'un des parcours proposés pour découvrir des sites naturels et historiques d'exception. Au programme : des boucles de 3, 10, 30, 50 et 100 kilomètres (cette distance est ouverte uniquement aux VTT). Parmi les disciplines proposées, figurent le trail, la marche, la marche nordique et le VTT. L'essentiel est d'avancer à son rythme, à pied ou à vélo. Il n'y a ni chronométrage, ni classement ! Des sacs de ravitaillement seront proposés à chaque participant au départ. À l'arrivée, chacun pourra avoir un souvenir : la médaille en bois ou le bracelet (pour les enfants), le diplôme et, bien sûr, le t-shirt collector. Inscrivez-vous pour découvrir ou redécouvrir une page importante de l'histoire de la Meuse.

PRIX : 5 À 15 €
(SELON LES DISTANCES)
 Rens. au 03 55 25 01 17
 Sites web : reflexe-organisation.fr
[manifestations et meuse.fr](https://www.facebook.com/manifestations-et-meuse)
 Facebook : La route des Hommes

CULTURE ET NUMÉRIQUE

MICRO-FOLIES : MAXI DÉCOUVERTES !

Véritable outil d'accès artistique et culturel, cette galerie virtuelle, incite à la curiosité et s'adresse à tous les publics.

Lancée et portée par le Parc de la Villette à Paris, une Micro-Folie est un lieu culturel permettant, de manière ludique, un accès aux œuvres des plus grands musées nationaux et internationaux. Ce musée numérique permet de découvrir, à côté de chez soi, des trésors culturels. Rencontrez la Joconde, écoutez Beethoven, voyagez dans les plus beaux châteaux d'Europe... Voici quelques exemples d'expériences à vivre grâce à Micro-Folies.

Une première en Meuse

Porté par l'association Familles rurales, lauréate du budget participatif « Ma faMeuse Idée », ce nouvel espace culturel, inédit en Meuse, créé au sein d'une ancienne école de Saint-Mihiel, prend la forme d'un mur d'écrans de haute définition, associé à une série de tablettes en accès libre pour diffuser les collections artistiques. D'autres Micro-Folies



Micro-Folie à Saint-Mihiel

verront bientôt le jour sur le territoire : celle de la Communauté de Communes des Portes de Meuse, dans une version mobile incluant fablab et réalité virtuelle, afin d'amener la culture au plus près des habitants, et celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, dans une version fixe, implantée en centre-ville.

**Envie de vivre
une expérience
culturelle autrement ?
Retrouvez Micro-Folies
à Verdun Expo du 16
au 20 septembre 2021.**



CYCLOTOURISME

LA MEUSE CHANGE DE BRAQUET !

Freiné mais non stoppé par la pandémie, le tourisme à vélo en Meuse a de beaux jours devant lui. Un coup de pédale suffit pour rejoindre l'itinéraire « La Meuse à Vélo », classé EuroVelo 19, qui sillonne les bords du fleuve sur 443 km en France, dont une très grande partie en Meuse.

Pour arriver à cette dynamique, Meuse Attractivité a bien huilé la chaîne du cyclotourisme en accompagnant les structures éligibles au label national « Accueil Vélo ». Le département compte désormais pas moins de 60 établissements touristiques labellisés. Des référents qualité, professionnels des six offices de tourisme présents sur l'itinéraire, ont également été réunis par l'agence Meuse Attractivité pour accompagner les établissements touristiques souhaitant recevoir la marque.

Se positionner en leader de l'accueil des cyclotouristes

L'autre label vélo, « Bienvenue aux Cyclos », fait quant à lui son bout de chemin dans le département. Les offices de tourisme du

Pays d'Argonne, de Sud Meuse et de Stenay-Val Dunois ont ainsi rejoint le peloton. Cette marque locale valorise les établissements avec des services dédiés aux cyclotouristes et situés à plus de 5 km de l'EuroVelo 19.

Quand la fréquentation affole les compteurs...

Coup de sonnette sur la fréquentation des pistes cyclables ! Les deux éco-compteurs, posés à Vacherauville sur la voie verte et à Doulcon sur une route partagée, ont révélé une hausse générale des passages à vélo entre avril 2020 et avril 2021 : + 247 % de fréquentation à Vacherauville et + 46 % à Doulcon en semaine, + 183 % à Vacherauville et + 48,3 % à Doulcon le week-end !



Tout roule pour le cyclotourisme en Meuse !

Meuse Attractivité
 Centre d'Affaires Cœur de Meuse
 ZID Meuse TGV
 55220 Les Trois Domaines
 Tel. : 03 29 45 78 40
 Site web : www.lameuse.fr

ÉCHAPPÉES EN MEUSE

VOTRE RENDEZ-VOUS CYCLO INCONTOURNABLE



Cette manifestation, organisée par le Département de la Meuse et la CODECOM Val de Meuse Voie Sacrée, vous permettra de parcourir à vélo, dans un cadre sécurisé, un territoire dynamique et accueillant. Ce rendez-vous populaire s'articulera autour de plusieurs parcours : une boucle familiale de découverte sans circulation motorisée et une boucle professionnelle à destination des cyclotouristes et cyclistes avertis. Un village du terroir ainsi que des animations vous permettront par ailleurs de goûter à la richesse patrimoniale, culturelle et territoriale du Val de Meuse.

Samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021 de 9h à 17h
Départ à Sommedieue aux Épichées
Tout public. Tarif : 5 euros
(gratuit pour les moins de 12 ans)
Villages du terroir : entrée libre
Renseignements : dircom@meuse.fr et www.lameuse.fr

À BICYCLETTE

TOUS EN SELLE À LA BEHOLLE !



Rendez-vous les 4 et 5 septembre 2021 pour cette randonnée vtt et marche ouverte à tous, chevronnés comme débutants. Un événement d'une trentaine d'années qui n'attend plus que vous.



La Béholle, c'est 90 % de sous-bois !



De nombreux sentiers monotraces jalonnent les circuits

« **C**'est un événement incontournable pour les sportifs. Nous attirons des participants de toute la France. Nous aimerions que notre belle manifestation de sports de nature soit davantage connue en Meuse. L'objectif est d'accueillir 2 000 participants cette année », confie Armand Groot Koerkamp, bénévole de l'association Les Loups de Belrupt, organisatrice de la manifestation. Labellisée « *Échappées en Meuse* » et soutenue par le Département, notamment au niveau de la sécurité (traversée de routes, signalisation, etc.), la course démarre à Verdun. Selon que vous soyez amateurs ou coureurs cyclistes aguerris, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Des parcours pour tous les goûts

Le 4 septembre 2021, place aux choses sérieuses avec des trails de 8 km, 15 km, 25 km et 35 km. Le 5 septembre, les amateurs auront l'occasion de participer à six randonnées VTT de 15 km, 25 km, 40 km, 55 km, 70 km et 85 km. Les débutants sont les bienvenus sur les deux parcours les plus courts. Enfin, une offre sera également accessible pour les marcheurs avec trois itinéraires (10 km, 15 km et 20 km). De multiples occasions de se faire plaisir, de goûter à un bon bol de nature et de découvrir la Meuse autrement, à vélo ou à pied !

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE SUR
PROTIMING.FR**

Pour plus d'infos :
www.vtt-club-saint-symphorien.fr
Tel. : 06 38 32 16 91

Et si on parlait vélo ?

Meuse Attractivité et l'Office de Tourisme du Pays de Stenay – Val Dunois organisent un colloque sur le thème du cyclotourisme afin de sensibiliser les élus et les professionnels du tourisme sur l'impact économique et le potentiel de développement des usages du vélo sur notre territoire. « *Parlons Meuse, parlons vélo* » se tiendra le 14 octobre 2021 à Stenay.

INFOS PRATIQUES

Meuse Attractivité
Centre d'Affaires Cœur de Meuse
ZID Meuse TGV
55 220 Les Trois-Domaines
Tel. : 03 29 45 78 40
www.lameuse.fr

Loan Brunella

L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT

Récompensé du titre de meilleur apprenti de France charcutier traiteur au niveau national, ce jeune Meusien est une fierté pour ses proches, son employeur et son centre de formation. Une récompense de l'excellence, de l'abnégation et du travail artisanal. Portrait.

Depuis tout petit, c'est un métier que j'ai envie de faire. Je crois me souvenir que je suis allé un jour dans une boucherie charcuterie, avec ma maman, je devais avoir 5-6 ans, et j'ai de suite su que je travaillerais plus tard dans ce domaine ». Une vocation née comme une évidence, alors qu'aucun héritage familial ne prédestinait pourtant Loan à embrasser cette carrière. « J'aime tout faire de A à Z. Travailler la viande, satisfaire les clients... Cela nécessite de la finesse, de la patience, de la délicatesse, un gros savoir-faire et il faut aimer le travail d'équipe ! », souligne le jeune homme. Dans le cadre de ses études de CAP Boucher puis CAP Charcutier, Loan a eu l'occasion de travailler pour Benoît Polmard à Lacroix-sur-Meuse, une institution dans le domaine de la boucherie charcuterie depuis plus de 50 ans. Aux côtés de professionnels de renom et au sein du CFA Européen Louis Prioux de Bar-le-Duc, il a tout appris des bases du métier et continue d'affiner son savoir-faire.

Un concours en forme de marathon

Comment Loan a-t-il décidé de s'inscrire au concours « Un des meilleurs apprentis de France » ? « Mon patron avait déjà entraîné quelques apprentis. Mon professeur m'en avait parlé. J'ai tout fait pour participer à l'édition 2021 en charcuterie. Mon objectif était avant tout de me jauger par rapport à d'autres candidats chevronnés, sans pour autant viser de le gagner », précise-t-il. Très stressé à l'occasion des épreuves, Loan a d'abord passé l'étape régionale. Ayant selon lui manqué deux recettes sur les trois demandées, il pensait que l'aventure



allait s'arrêter là. Mais, au contraire, il a été qualifié pour la finale nationale, à Paris, début mars. Au programme : la réalisation d'un pâté en croûte aux fruits secs, un saucisson de porc et canard, et une terrine de mousse de foie de porc aux morilles : « J'ai énormément aimé travailler le pâté en croûte pour le concours car cette recette mélange la charcuterie et la pâtisserie ».

Et soudain : la délivrance !

Une finale loin d'être de tout repos puisque Loan, après avoir manqué sa mousse de foie, a été autorisé par le jury à recommencer la recette à zéro. Une grosse dose de stress, mais, s'armant de courage et de patience, Loan est allé au bout du concours. « Comme j'avais manqué la recette une première fois, je me suis dit que ce n'était pas

possible que je sois parmi les lauréats. Au moment du verdict, j'ai été un peu surpris mais très fier », poursuit le jeune homme. Désormais auréolé du titre de meilleur apprenti de France charcutier traiteur au niveau national, Loan a-t-il vu quelque chose changer dans sa vie quotidienne ? « J'ai subi une forte pression pour préparer ce concours et je m'y suis consacré à 100 % pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, je continue mon parcours avec humilité, en poussant mes collègues à se dépasser. C'est bien sûr une grosse fierté, pour moi, mes proches et mon entourage professionnel. Je suis très motivé pour la suite de ma carrière et je me dis que j'ai les capacités d'aller loin, d'avoir un jour ma propre charcuterie. J'encourage surtout tous les apprentis à se diriger vers cette filière. Lorsqu'on a une passion pour la cuisine, la charcuterie, c'est un très beau métier ».

Depuis tout petit, j'ai toujours voulu devenir boucher charcutier. J'aime tout faire de A à Z. C'est un très beau métier qui demande de la délicatesse et un gros savoir-faire.

**PETITE BIO**

2002
naissance
à Bar-le-Duc

2017
Brevet
des collèges

2019
CAP Boucher

2021
CAP Charcutier
et meilleur
apprenti de France
charcutier traiteur

LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE PRÉSENTE

EXPOSITIONS TEMPORAIRES



De soie et d'Or, textiles sacrés en Meuse, XVII^e-XIX^e siècles

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2021

Au Musée d'Art Sacré de Saint-Mihiel



La Chambre perméable

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2021

Au Musée de la Céramique
et de l'Ivoire de Commercy



Les enfants du clos, La Fondation Poincaré 1947-1981

JUSQU'AU 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Au Musée Raymond Poincaré
de Sampigny

